



Agenda

Lundi 25 février et lundi 4 mars : pas de séance.

Lundi 11 mars

-10h30: réunion du jury du concours Solon (salon Édouard Vuillard).

- 10h30 : réunion du groupe de travail « Humanisme et mondialisation » (salon Martin-Chauffier).

-11h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances (salon Robert Courrier).

-12h30 : déjeuner des académiciens (salon Édouard Bonnefous).

-15h : **Marianne BASTID-BRUGUIÈRE**, membre de l'Académie des sciences morales et politiques : « *La France vue de Chine* ».

-17h : comité secret.

Lundi 18 mars

-15h : élection d'un membre au fauteuil laissé vacant par le décès de **Prosper WEIL** et communication de **Lionel ZINSOU**, président de Terra Nova, ancien premier ministre du Bénin : « *La France et l'Afrique* ».

Lundi 25 mars

-15h : élection d'un correspondant (section Histoire et Géographie) et communication de **Robert KOPP**, correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques : « *Le modèle français en échec : la République helvétique (1798-1803)* ».



Séance du lundi 18 février

Après approbation du procès-verbal de la séance du lundi 11 février, le président **Georges-Henri Soutou** a rendu hommage à **Niki Goulandris**, correspondant de la section Histoire et Géographie, décédée le 9 février à Athènes (voir au verso). Il a été observé, en sa mémoire, une minute de silence. Trois ouvrages ont été déposés : *Sur l'histoire ou la politique* de **Bernard Bourgeois** (Paris, Vrin, « Bibliothèque d'histoire de la philosophie, 2019), présenté par son confrère **François d'Orcival**, *L'institution de la liberté* de Muriel Fabre-Magnan (Paris, PUF, 2018, 352 p.), présenté par le vice-président **Pierre Delvolvé** et l'ouvrage collectif dirigé par Maurice Vaisse, *Diplomatie française. Outils et acteurs depuis 1980* (Paris, Odile Jacob, 2018), présenté par le président **Georges-Henri Soutou**.

Celui-ci a ensuite cédé la parole à **Louis Gautier**, ancien secrétaire général à la défense et à la sécurité nationale, actuellement chargé par le président de la République d'une mission sur la défense européenne, pour une communication intitulée « La solitude stratégique des Européens ».

Le propos est parti d'un constat simple : en valeur cumulée, les États européens dépensent davantage que la Chine pour leurs affaires militaires ; pourtant ils sont incapables d'aligner une puissance opérationnelle équivalente, faute de rationalisation dans l'emploi de ces sommes et dans le choix de leurs équipements. Les projets et les déclarations en faveur d'une politique de défense intégrée n'ont certes pas manqué, en particulier ces vingt-cinq dernières années, mais sans parvenir à s'inscrire dans la durée. Si les contraintes budgétaires ont pesé, L. Gautier attribue avant tout ces échecs à un retrait stratégique délibéré au lendemain de la guerre froide, qui a consisté à se reposer sur la protection de l'OTAN. Plus profondément, il interroge le rapport des États européens à la notion de puissance, alors que, a-t-il rappelé, « le rejet de la confrontation, de la coercition et surtout de l'usage de la force est inscrit dans l'ADN de l'Union européenne ».

Or, la contestation du multilatéralisme au profit de comportements plus brutaux, dans un environnement international incertain, met aujourd'hui en cause toute l'architecture sur laquelle les Européens avaient bâti leur sécurité. Non moins préoccupant est l'effacement des Européens du secteur des nouvelles technologies, livré aux appétits des géants américains ou chinois, par quoi ils hypothèquent la maîtrise de leur avenir numérique.

Dans ce contexte, L. Gautier avance diverses pistes susceptibles de réunir les États européens dans une politique de défense et de sécurité commune. Il insiste, en premier lieu, sur une nécessaire clarification vis-à-vis de l'OTAN, qui demeure le cadre incontournable dans lequel inscrire la défense de l'UE, en complémentarité d'autres initiatives. Il invite, ensuite, à procéder en fonction des menaces identifiées, en s'attachant en particulier à préserver le continuum de sécurité et de défense, et à construire des réponses appropriées, tant en matière opérationnelle que de capacités. Il s'est entre autres réjoui de la création récente du Fonds européen de défense, qui ne sera toutefois efficace, prévient-il, qu'associé à la mise au point de doctrines d'emplois et de d'instances de coordination. Il plaide, surtout, pour une approche progressive et réaliste, dans une Europe en proie au doute et où la France court plus que jamais le risque de se retrouver seule faute d'attention pour ses équipiers.

À l'issue de sa communication, **Louis Gautier** a répondu aux questions et observations que lui ont adressées **Michel Pébereau**, **Marianne Bastid-Bruguière**, **Alain Besançon**, **Jean-David Levitte**, **Yves Gaudemet**, **Jean-Claude Casanova**, **François d'Orcival** et **Georges-Henri Soutou**.

Adoption du règlement intérieur de l'Académie

En complément de ses statuts, approuvés par un décret présidentiel du 8 octobre 2018, l'Académie des sciences morales et politiques réunie en comité secret le 18 février a adopté un règlement intérieur préparé par une commission *ad hoc*. Le texte en est consultable sur le site de l'Académie : <https://academiesciencesmoraletespolitiques.fr/institution/role-et-mission/>

In memoriam Niki Goulandris (1925-2019)

Diplômée de l'université d'Athènes (sciences politiques et économiques) et de l'université de Francfort (sciences politiques et philosophie), Niki Goulandris s'était consacrée à la préservation et à la promotion de la culture de son pays, la Grèce, et plus généralement du bassin méditerranéen. Avec son mari, l'armateur Angelos Goulandris, elle avait fondé en 1964 le Musée Goulandris d'histoire naturelle, dont elle assura la présidence après son veuvage en 1996. Peintre botaniste de talent, elle dessina plus de 800 planches, qui illustrent entre autres deux ouvrages sur la flore grecque. Son intérêt pour les questions environnementales et la diversité biologique la fit élire, en 1991, présidente du Centre des biotopes et des zones humides de Thessalonique. Elle fit aussi partie de la délégation hellène aux sommets de Rio (1992) et de Johannesburg (2002). Personnalité respectée, elle fut appelée en 1974 dans le gouvernement d'Union nationale de Constantin Caramanlis, aux fonctions de secrétaire d'État au ministère de la Santé et de la Prévoyance sociale. Elle eut notamment à gérer l'arrivée de 200 000 réfugiés en provenance du nord de Chypre, après son invasion par la Turquie. Elle fut, de 1980 à 2004, présidente de la branche grecque de l'Association pour l'aide à l'enfance. Auparavant, elle avait présidé, de 1975 à 1980, la radio et la télévision grecques. Membre de la commission des Nations unies pour la culture et le développement de 1993 à 1995, elle avait été désignée « Femme de l'Europe » en 1991 par la Commission européenne. L'Académie des sciences morales et politiques l'avait choisie comme correspondante le 2 juillet 2000, sur proposition de la section Histoire et Géographie, à la place de l'historien suisse Jacques Freymond. Elle laisse le souvenir d'une femme de convictions et d'une philanthrope, dévouée à son pays et attentive à toutes les questions qui touchent à l'avenir de l'humanité.

Dans la presse et sur les ondes

- Le grand rabbin de France **Haïm Korsia** a pris la parole à diverses reprises en réaction à l'augmentation constatée des actes antisémites. Le 13 février, il est intervenu sur CNews, dans l'émission de Jean-Pierre Elkabach, et sur Europe 1, au micro de Wendy Bouchard dans « Le tour de la question ». Au premier, il a déclaré : « Il faut dire que les antisémites et tous les racistes sont des terroristes. Ils cherchent, de la même façon, à détruire la société dans laquelle nous vivons », et cité Anatole France, qui affirmait : « L'antisémitisme n'apparaît jamais dans les nations fortes, il apparaît toujours dans les nations faibles ». Dans la seconde émission, il a appelé à un traitement global de la violence, quelles que soient ses victimes, et mis en avant la notion de justice, qui n'est pas simplement l'affaire des tribunaux, mais la « réaction de l'ensemble de la société », collectivement et individuellement. Il a en outre posé la question de l'anonymat sur Internet, qui gagnerait de son point de vue à pouvoir être levé par la justice, afin qu'elle puisse intervenir contre les propos haineux.

- **Alain Duhamel** était invité par Guillaume Erner dans les « Matins de France Culture » le 13 février afin de décortiquer la « mécanique de la présidence », après le départ annoncé de plusieurs membres de l'entourage rapproché d'Emmanuel Macron (<https://www.franceculture.fr/emissions/linvite-des-matins/elysee-la-mecanique-de-la-presidence>). Il a fait la part de l'usure habituelle du pouvoir et des traits qui caractérisent l'équipe réunie autour de lui par l'actuel président de la République. Là où ses prédécesseurs veillaient à conserver un équilibre entre leur équipe de campagne et des personnalités venues d'autres horizons, Emmanuel Macron a fait le choix original de ne garder auprès de lui que les premiers, qui ont découvert l'exercice du pouvoir en même temps que la politique. Cette génération novice a été, par conséquent, moins bien armée pour gérer les mouvements de l'opinion. A. Duhamel estime que ce renouvellement dans le premier cercle du pouvoir pourrait marquer le début d'une seconde phase du quinquennat.

- « Enfants et écrans : quels risques ? » : pour répondre à cette question, l'émission « Les Décrypteurs » sur le site du *Figaro* avait convié **Olivier Houdé**. Celui-ci a appelé à la nuance (il fait une différence entre la télévision, passive, et la tablette qui sollicite la participation de l'utilisateur) et à l'équilibre et plaidé pour une indispensable éducation aux écrans, plus profitable que la prohibition. « Le grand défi [...] de la génération qui vient est de combiner l'intelligence littéraire, lente, cristallisée, analytique, qui nous vient des livres [...], et l'intelligence numérique, qui elle est plus rapide, plus simultanée, moins profonde, plus fluide, et si les jeunes d'aujourd'hui peuvent combiner les deux, ils auront une intelligence [...] plus riche et différente des générations précédentes. » (<http://video.lefigaro.fr/figaro/video/les-troubles-causes-par-l-exposition-des-enfants-aux-ecrans-par-olivier-houde/6002074851001/>)

À lire

Bernard Bourgeois publie *Pour Hegel* (Paris, Vrin, 2019, 608 p.). À travers cet ouvrage, B. Bourgeois a voulu « dire pourquoi, plus et mieux que tout autre penseur, [Hegel] aide puissamment à penser un présent du monde qui – bientôt deux siècles après lui et malgré l'extrême accélération par ailleurs de son développement – l'actualise encore en ses tendances essentielles, sans assez profiter de leurs fortifiantes justifications hégéliennes. Il n'y a pas pour nous un devoir d'hégélianiser, mais notre intérêt, si nous voulons nous y retrouver dans notre monde et que nous rencontrions Hegel, c'est de ne pas le congédier prématurément, mais de nous mettre à sa propre hauteur pour, grâce aussi à lui, aller plus loin que lui. Si nous le pouvons. »

À savoir

Jacques de Larosière a participé le 6 février à une table ronde à la paroisse Saint-Philippe-du-Roule à propos du document *Economicae et pecuniariae quaestiones*, publié en mai 2018 par la congrégation pour la Doctrine de la foi. Son intervention était intitulée « Considérations pour un discernement éthique ». Il a discuté le diagnostic (qu'il partage pour l'essentiel) et les préconisations du document, en relevant les efforts accomplis depuis la crise de 2007-2008. Mais davantage que dans les comportements déviants individuels ou institutionnels, il a invité à rechercher la source des maux dans « l'abandon de la discipline collective » (texte en ligne sur la page d'académicien de Jacques de Larosière). On pourra aussi écouter le récent entretien qu'il a accordé à Canal Académie à propos de son dernier livre, *Les dix préjugés qui nous mènent au désastre économique et financier* (mise en ligne le 11 février).